

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 339

Rubrik: La semaine dans les kiosques alémaniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

Les prophètes et les fonctionnaires

Au commencement étaient les bactéries.

Puis vinrent, cahin-caha, quelques millions de flamboyantes espèces qui se firent gober, cahin-caha, par les vases du Carbonifère ou les glaces du Quaternaire.

Puis vint l'homme.

Cet animal perplexe, rigolard et malotru.

Un gentleman-farmer du Néolithique — pour garder la haute main sur les meilleurs pacages — s'avisa d'inventer une sinistre clôture : l'Etat. A peine né, ce sinistre Etat-clôture se chercha des piquets : il inventa la Raison d'Etat.

Cette Raison conduisit à instituer un corps de gardiens de clôture : les fonctionnaires. Ces fonctionnaires, estimant que penser est la chose la plus malsaine du monde, se mirent donc de suite et sans relâche à inventer des lois et

règlements afin de se donner du travail les uns aux autres.

Ce fut le commencement de la fin.

Quelques prophètes vinrent à passer. En bordure de désert.

Ils se firent chahuter et même crucifier avant de repartir, dépités, vers d'autres galaxies. L'Etat et les fonctionnaires s'emparèrent de leurs dires — les prophètes n'avaient rien écrit, ils étaient trop intelligents pour cela — et déclenchèrent d'horribles guerres pour des détails de traduction.

Aujourd'hui, les gentleman-farmers portent des cravates et des attachés-cases luisants. Ils règnent discrètement et à distance sur des cohortes de fonctionnaires imbibés jusqu'à l'os de Raison d'Etat. Les pacages sont multinationaux et gérés électroniquement. L'Etat s'est transformé en Empire de la Céleste Bureaucratie.

Et les prophètes, quand ils ne sont pas découpés au laser, sont mis aux poursuites par les fonctionnaires ou engagés comme liftiers sala-

riés de la Compagnie Internationale des Ascenseurs pour l'Au-Delà.

Non, rien n'a changé depuis le Néolithique. Juste la couleur des cravates et les étiquettes. Les fonctionnaires-clôtures se sont organisés en syndicats — c'est-à-dire en castes — et s'acharnent à nous faire croire à leur utilité. Ils invoquent même pour cela la Logique. Mais tout le monde sait que la logique est le dernier argument des gens sans imagination.

Les prophètes, eux, continuent d'arriver avec au moins 2000 ans d'avance. Et il se trouve, comme toujours, des fonctionnaires pour leur faire d'horribles histoires parce qu'ils n'ont pas fait timbrer leur permis de domicile.

Gil Stauffer

P.S. — Bravo, Maurice Chappaz, pour ton « Lötschental secret » ! (Ed. « 24-Heures »). Fantastique ! Superbe ! J'espère qu'il fera comprendre qu'une société se juge sur la façon dont on y souffre, on y aime et on y meurt. Et non pas sur son Produit national brut, comme le croient tous les imbéciles.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Le journal d'un procès

Pas précisément encore en vente dans les « kiosques alémaniques », voici le journal (deux doubles pages format quotidien romand) édité par le Groupe de travail tiers monde, à l'occasion de sa comparution devant les tribunaux bernois, dès le 26 novembre prochain (voir DP 338) pour répondre à la plainte déposée par la multinationale helvétique, Nestlé.

Premier tirage : 50 000 exemplaires, qui seront suivis, si cette parution n'est pas l'occasion d'ennuis sérieux, par un deuxième tirage plus considérable. Un titre : « Flaschenpost ».

Au sommaire, un rappel de l'objet précis du procès, un résumé des thèses en présence au cha-

pitre de l'alimentation des nourrissons dans le tiers monde (citations de la presse internationale, les arguments développés par Nestlé et des prises de position en faveur du Groupe de travail), quelques aspects de la politique commerciale de Nestlé, et surtout, en conclusion, quelques lignes pour rappeler que le procès en question doit permettre d'engager un véritable débat sur la qualité de notre engagement dans une politique de coopération avec le tiers monde.

Le sort des détenus zurichois

— Deux articles à noter dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » ; le premier est consacré au nouveau régime dont bénéficient les détenus zurichois à leur sortie de prison (mise en vigueur d'un service social dès le 13 février dernier) ; le second tient en fait dans le septième

volet « juridique » du magazine, consacré cette fois aux accidents de circulation et à leurs suites légales.

— Dans le supplément « politique et culturel » de la « National Zeitung », comme à l'accoutumée, quelques notes et articles à ne pas manquer : le journal bâlois donne la parole à un spécialiste des relations avec le tiers monde auprès d'une des grandes industries chimiques de la place au long d'un article intitulé « Le développement, qu'est-ce que c'est en réalité ? » (dans le corps du numéro, une réponse d'une tout autre eau dans un texte qui fait le point des composantes pour le moins divergentes de l'« aide » et du « profit ») ; à lire également le compte rendu d'une étude allemande sur les zones réservées aux piétons dans le centre des agglomérations urbaines (un rappel, à titre de curiosité : c'est la ville

d'Essen qui fait figure de précurseur en la matière, elle qui introduisait dès 1929 une telle zone pour le plus grand bénéfice de ses habitants) ; des nouvelles enfin du premier journal téléphonique de Suisse, créé à Zurich il y a quelques mois sous le nom de « Telefonziitig » (39 11 12), qui est entré peu à peu dans les mœurs (300 à 500 appels par jour) et dont le budget mensuel s'est, semble-t-il, stabilisé à près de 1000 francs (couverts par des contributions volontaires) bien que ses quelque vingt collaborateurs soient bénévoles depuis le début.

Un nouveau climat pour l'Union syndicale suisse

Réduction de la durée du travail, assurances sociales, main-d'œuvre étrangère, statistique économique, humanisation du travail, participation, médecine du travail, éducation et formation professionnelle, postes de travail et écoles de recrues, moyens de communication de masse, réformes des structures avec notamment la réorganisation de la presse syndicale, les objets à l'ordre du jour du prochain congrès de l'Union syndicale suisse (500 délégués à Bâle du 20 au 22 novembre prochain) recouvrent pratiquement toute l'actualité économique sociale et politique de notre pays.

Autant dire que la grande manifestation bâloise sera d'abord l'occasion de confirmer le poids de l'USS sur le fonctionnement de notre démocratie. Et là, les débats seront, à n'en pas douter, éclairés d'un jour différent cette année sur la lancée du regain d'intérêt pour les syndicats qu'a provoqué la crise.

Le nombre important des affiliations aux diverses fédérations (chiffres records par exemple à la TFMH) sous le coup des tensions sur le marché de l'emploi, l'élan significatif aussi pris par la gauche lors des dernières élections fédérales, devraient redonner à la principale organisation des syndiqués du pays une combativité qu'espèrent à n'en pas douter les nouveaux adhérents.

Le ton des résolutions qui seront votées par l'assemblée générale après des travaux préalables dans des groupes spécialisés sera là plus significatif que leur fond même, puisque l'on n'attend pas d'un congrès de cette ampleur des modifications de trajectoires politiques spectaculaires.

Pour mémoire, et pour situer plus exactement la place qu'occupait l'Union syndicale suisse dans le mouvement de concertation helvétique, quelques chiffres sont évidemment nécessaires.

Les tableaux ci-contre (voir aussi la « Revue syndicale » d'octobre 1975) indiquent des tendances: on en est réduit à comparer les données provenant des derniers volumes du recensement de 1970 et les effectifs des travailleurs syndiqués en 1974... A cela s'ajoute que les structures du monde ouvrier se sont considérablement modifiées cette dernière décennie: en 1960, on comptait un employé pour deux ouvriers, alors qu'en 1970 il

y avait huit employés pour dix ouvriers; on comprend, dans ces conditions, que le degré de syndicalisation soit fluctuant.

En toile de fond, l'importance de l'USS: en 1970, année du recensement, la Suisse comptait 795 008 travailleurs organisés au total, et l'USS en regroupait 436 669, soit 54,5 % (le nombre total des salariés s'élevait alors à 2 683 074...). Le premier tableau: l'évolution des effectifs syndicaux dans les diverses régions du pays (dans le détail, il est à noter que le canton de Neuchâtel vient en tête avec un degré d'organisation de 31 % en 1974; il est suivi des cantons de Schaffhouse (29,6 %), Bâle-Ville (28,6 %), Tessin (26,5 %), Vaud (21,6 %) et Berne (21,3 %) alors que le degré le plus bas est celui des cantons de Schwyz (2,4 %) et Nidwald (2,9 %). Le second tableau: le degré d'organisation à l'Union syndicale suisse dans les diverses régions helvétiques.

1. La force des syndicats

		1960	1970	1974	Indices 1960=100		
					1960	1970	1974
Suisse orientale ¹	.	46 693	43 591	44 624	100	93,4	95,5
Zurich	.	81 122	69 275	68 867	100	85,3	84,8
Suisse septentrionale ²	.	87 013	81 675	84 928	100	93,3	97,6
Suisse centrale ³	.	15 027	13 991	14 119	100	93,1	93,9
Berne	.	85 916	84 885	86 935	100	98,8	101,2
Suisse romande ⁴	.	98 662	115 383	122 555	100	113,0	124,2
Tessin	.	15 795	20 535	24 782	100	130,0	156,8
Total ⁵	.	437 006	436 669	455 235	100	99,9	104,2

2. La force de l'USS

		Salariés 1970	Affiliés à l'USS 1974	Degré d'organisation	
				1960	1974
Suisse orientale ¹	.	369 496	44 624	15,3	12,1
Zurich	.	513 426	86 867	19,4	16,9
Suisse septentrionale ²	.	495 036	84 928	20,0	17,2
Suisse centrale ³	.	197 865	14 119	9,1	7,1
Berne	.	407 296	86 935	25,9	21,3
Suisse romande ⁴	.	597 754	122 555	23,4	20,5
Tessin	.	93 606	24 782	21,4	26,5

¹ Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh. Int. et Ext., Saint-Gall, Grisons, Thurgovie.

² Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie.

³ Lucerne, Uri, Schwyz, Nidwald, Zoug.

⁴ Vaud, Valais, Neuchâtel, Fribourg, Genève.

⁵ Membres isolés inclus.